

Holtzemer

LA GAZETTE DE NOTRE VILLAGE



NOVEMBRE 2025 N° 73



édito

LA COMMUNE DE
HOLTZHEIM acquiert
le Fort Joffre

p. 5

FLEURISSEMENT ET
CADRE DE VIE :
la 4^{ème} fleur
maintenue pour
Holtzheim

p. 9

BILAN DES
INVESTISSEMENTS
COMMUNAUX
depuis le 1^{er} janvier au
1^{er} octobre 2025

p. 10

>> *Et plus encore !*

Chères Holtzheimoises, chers Holtzheimois,

Cette gazette met particulièrement l'accent sur deux politiques majeures de la municipalité.

La première concerne **notre soutien aux enfants et aux écoles**. Cet engagement se traduit par des investissements très conséquents dans la restauration et l'entretien du bâtiment de l'école primaire. Les élus ont également tenu à être présents lors de la rentrée des classes, ainsi qu'à l'occasion des départs à la retraite de deux membres du personnel enseignant.

Après des projets d'investissements trop coûteux de rénovation et d'agrandissement de l'école primaire et du périscolaire, la municipalité a choisi de se concentrer sur le développement du périscolaire, avec de nouvelles estimations budgétaires plus supportables pour les finances communales. Il appartiendra à la prochaine équipe municipale de finaliser ce projet essentiel.

Cette urgence ne devait ni occulter ni freiner l'opportunité unique que représentait pour notre commune la décision de l'État de vendre le **Fort Joffre**. Il était important pour la municipalité, dans sa majorité, d'exercer son droit de priorité avant qu'une offre, privée ou publique, ne se manifeste et prive alors les futurs maires de la possibilité de maîtriser les manifestations organisées sur le ban communal de Holtzheim, avec tous les risques de dégradation que pourrait subir ce monument historique.

Les travaux à envisager seront menés sur le long terme et ne devraient pas impacter le budget du prochain mandat. Notre attachement au patrimoine et à sa valorisation nous a ainsi permis **l'acquisition de ce site remarquable**, comprenant 8 hectares de foncier.

Enfin, d'une certaine manière, le fleurissement fait également partie du patrimoine de notre commune. J'ai le plaisir de vous annoncer que, cette année encore, le jury national « *Villes et villages fleuris* » nous a décerné la plus haute distinction : **le label "4 fleurs"**. C'est une reconnaissance dont nous pouvons collectivement être fiers.

Je vous souhaite enfin de profiter pleinement des nombreuses activités culturelles et associatives proposées dans notre commune.

VOTRE MAIRE
Pia IMBS



>> RETOUR SUR LE Conseil Municipal

DU 15 SEPTEMBRE 2025

au terme duquel il a notamment été :

- **Approuvé** la nouvelle convention Pass'relle qui met en œuvre la gratuité de l'abonnement Pass'relle à compter du 01/01/2026 au sein de la médiathèque de la commune.
- **Décidé** la création d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif à temps non-complet 17,50/35^{ème}, à compter du 1^{er} octobre 2025.
- **Autorisé** Madame le Maire à signer la convention de partenariat relative à l'organisation de la fête de Noël des enfants des agents communaux avec l'Eurométropole de Strasbourg. Pour 2025, un spectacle aura lieu au Palais de la Musique et des Congrès le 20 décembre, et chaque enfant recevra un cadeau ou un bon d'achat d'une valeur de 35 € pour les 0-4 ans et de 45 € pour les 5-13 ans. La commune prendra en charge la participation au spectacle pour chaque enfant de moins de 13 ans et un accompagnant, ainsi que le coût du cadeau offert à chaque enfant.
- **Approuvé** l'octroi de bons cadeaux d'un montant de 100 € l'unité à deux anciens membres du personnel enseignant du groupe scolaire de Holtzheim à l'occasion de leur départ à la retraite.
- **Décidé** d'allouer une subvention de 1 000 € en faveur du Comité Départemental 67 de la FFESSM au titre de participation à Octobre Rose 2025.
- **Procédé** à diverses opérations budgétaires (DBM n°2). Au 15/09/2025, le budget s'équilibre à 3 518 757 € en section de fonctionnement en dépenses et en recettes, et à 1 318 056 € en section d'investissement en dépenses et en recettes.
- **Décidé** d'acquérir les parcelles situées lieu-dit « Jenseits der Werb » (sections 07 n°193 et n°262, et section 31 n°121), d'une superficie totale de 813,39 ares appartenant à l'État, au prix de 41 480 €, conformément à l'évaluation du service des Domaines. Une clause d'intéressement sera intégrée à l'acte de vente. Madame le Maire est autorisée à exercer le droit de priorité et à signer les documents nécessaires à cet effet. Cette acquisition vise à mettre en valeur le patrimoine bâti et les espaces verts du site du Fort Joffre.
- **Approuvé** le bilan financier et le rapport d'activités produit par le délégué à l'Association Générale des Familles (AGF) du Bas-Rhin relatifs à la gestion et à l'exploitation du Centre d'Accueil Périscolaire pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 tels que présentés aux élus.

DU 3 OCTOBRE 2025 : UN CONSEIL DE RENTRÉE DENSE ET DIVERSIFIÉ

Climat, énergie et économie circulaire

Le climat, la qualité de l'air, l'énergie et l'économie circulaire sont des priorités de l'Eurométropole.

Strasbourg et l'Eurométropole ont obtenu la **cinquième étoile du label Territoire Engagé en Transition Écologique**, plaçant la métropole dans le top 4 français. Parmi les projets phares : **Agence du climat, politique cyclable, transports en commun, réseaux de chaleur, rénovation des bâtiments et sobriété énergétique**.

L'Eurométropole est la première intercommunalité à décrocher **4 étoiles pour sa stratégie d'économie circulaire**. Les actions concernent la réduction des déchets, le réemploi des matériaux et textiles, la collecte des biodéchets et la collaboration des entreprises.

Ces initiatives illustrent l'engagement quotidien de tous les acteurs pour un territoire durable.

Culture

L'Eurométropole de Strasbourg confirme son engagement en faveur de la culture sur tout le territoire :

- En 2025, plus de **1,7 million d'euros** seront consacrés au soutien des **salles de spectacle** et des **écoles de musique**.

Cette aide s'inscrit dans une démarche **d'équité et de solidarité** entre les communes.

• Le conseil a validé la signature de la convention du **label « Ville & Pays d'art et d'histoire »** pour une durée de **10 ans**. Ce label, attribué par le **ministère de la Culture**, reconnaît tout le territoire sous le nom « **Strasbourg Rhin Eurométropole** ».

Sport

Le conseil a approuvé le versement de **464 300 € de subventions** à des **clubs et associations sportives**. Ces aides concernent le **sport de haut niveau amateur**, vecteur de **rayonnement** et de **cohésion sociale**.

Habitat

Dans le cadre du **Programme d'intérêt général “Habiter l'Eurométropole”**, une enveloppe de **318 127 €** sera versée à des **particuliers**. Ces subventions financeront des **travaux d'amélioration et de rénovation** des logements. Les priorités portent sur la **maîtrise des loyers, les économies d'énergie, la lutte contre l'habitat indigne et le maintien à domicile**.

>> UNE NOUVELLE tarification solidaire

L'Eurométropole de Strasbourg a adopté, il y a un an, une nouvelle tarification solidaire, plus simple et plus équitable, afin de favoriser l'accès de tous aux services publics.



Depuis le 15 juillet 2024, l'Eurométropole a réformé l'accès à la tarification solidaire en permettant à chacun de faire sa demande sur la plateforme unique www.strasbourg.eu/tarification-solidaire.

La tarification solidaire est un système tarifaire adapté aux revenus. Plutôt qu'un prix unique, les tarifs sont modulés en fonction du **Quotient Familial Unique (QFU)**, une méthode qui vise à garantir un accès simplifié et équitable aux services publics, quel que soit le revenu, le milieu social ou le lieu de résidence.

Les services de l'Eurométropole actuellement concernés par la tarification solidaire sont :

- Les transports en commun (CTS)

À ce stade de la mise en œuvre de ce dispositif, les personnes non-allocataires de la Caf doivent faire une demande de Quotient Familial Unique sur la plateforme www.strasbourg.eu/tarification-solidaire. Un tiers des plus de 180.000 abonnés de la CTS bénéficient d'un tarif réduit selon leur quotient familial.

- Les piscines, la patinoire et les activités associées (bébés nageurs, cours, stages, aquagym, aquabike...)

La politique tarifaire a été mise en cohérence avec la priorité de lutte contre les noyades : en étendant la tarification aux bébés nageurs, c'est l'ensemble du dispositif « *À l'aise dans l'eau* » qui est couvert. De 6 mois à 11 ans, tous les enfants de la sensibilisation à l'apprentissage - peuvent ainsi suivre ce parcours à des tarifs adaptés aux ressources de leurs parents. La tarification solidaire a également été étendue à des activités santé comme l'aquagym et l'aquabike, favorisant l'accès à une pratique sportive régulière, en particulier auprès d'un public majoritairement féminin. Ces évolutions ont permis une hausse de 45 % de la fréquentation à tarif solidaire, atteignant 22 081 entrées, abonnements et participations à des activités aquatiques sur la saison 2024-2026.

- La Maison Sport-Santé de Strasbourg

Accessible à tous les habitants de l'Eurométropole, le Groupement d'Intérêt Public « **Maison Sport Santé de Strasbourg** » a lui aussi adopté la nouvelle tarification solidaire. Plus d'informations :

https://www.maisonsportsantestrasbourg.fr/

Un dispositif largement adopté

La campagne de communication menée par l'Eurométropole a permis d'accompagner efficacement les usagers dans leurs démarches. En un an, plus de **60 000 demandes de QFU** ont été enregistrées.

>> LES MÉDIATHÈQUES **gratuites pour tous**



À partir du 1^{er} janvier 2026, l'inscription dans les bibliothèques et médiathèques du réseau Pass'relle deviendra gratuite pour tous. Votée le 28 mars par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg, cette mesure vise à favoriser l'accès au livre, à la lecture et à l'information pour plus de 500 000 habitants.

Les médiathèques sont des lieux de vie ouverts à tous et accessibles librement, sans condition. Elles donnent déjà accès à de nombreux services gratuits, ainsi qu'à une offre culturelle variée et de proximité. En 2026, la carte Pass'relle, carte unique permettant d'emprunter dans les médiathèques des communes de l'Eurométropole, sera également accessible gratuitement, à tout âge et quel que soit le lieu de résidence.

L'accès au livre et à la lecture constitue un enjeu fondamental pour la diffusion de la connaissance, la constitution de l'esprit critique et la lutte contre la désinformation aussi bien qu'il est source d'épanouissement et de plaisir pour toutes et tous. La gratuité des médiathèques permet d'élargir et de faciliter cet accès à tous les publics.

Les communes de l'Eurométropole s'inscrivent ainsi dans une dynamique nationale qui vise à élargir la gratuité des médiathèques. Une telle mesure a en effet déjà été prise par des grandes villes françaises : Marseille, Rennes, Bordeaux, Lille, Grenoble... Grâce au réseau Pass'relle, cette gratuité ne se cantonne donc pas aux médiathèques communautaires mais est rendue opérante pour l'ensemble des communes adhérentes disposant d'une médiathèque.

En pratique :

Jusqu'au 31 décembre 2025, l'abonnement aux médiathèques reste payant aux tarifs en vigueur pour les adultes et les jeunes à partir de 16 ans.

L'abonnement aux médiathèques devient gratuit au 1^{er} janvier 2026. L'inscription s'effectue sur place, dans l'une des médiathèques du réseau Pass'relle, sur présentation d'une pièce d'identité. L'abonnement est valable un an.

Plus d'informations sur : www.mediatheques.strasbourg.eu ou sur le site de votre commune.

>> RENCONTRE DES ÉLUS ET DU PERSONNEL COMMUNAL au foyer Saint Laurent

Comme chaque rentrée, les élus et le personnel communal se sont retrouvés au foyer Saint-Laurent.

Une rencontre placée sous le signe de la **convivialité** et des **échanges**, qui a également permis de présenter les **nouveaux membres de l'équipe**.

>> LA COMMUNE DE HOLTZHEIM acquiert le Fort Joffre

Lors de sa séance du 15 septembre, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'achat du Fort Joffre.

Au cours de l'année 2023, l'État a proposé à la commune le rachat de ce site situé sur le ban communal, d'une superficie d'environ **8 hectares, comprenant le Fort datant de 1872 ainsi que des espaces boisés.**

Les avantages de cette acquisition sont nombreux :

- Garantir à la commune la propriété et le devenir d'un site historique exceptionnel par son envergure, son bon état de conservation et son potentiel touristique ;
- Assurer le devoir de mémoire lié à l'histoire perturbée de l'Alsace ;
- Acquérir du foncier ;
- Gérer et développer un espace naturel situé dans la trame verte de l'Eurométropole ;
- Développer à moindre coût des activités culturelles, sportives ou de loisirs en faveur des Holtzheimois, principalement sur les parties plein air.

Par ailleurs, l'évaluation de différents scénarios a montré que les **incidences financières pour la commune sont minimes**, tant pour le coût d'acquisition du bien que pour sa gestion, et qu'elles n'impactent pas les projets prioritaires de la commune. L'entretien et la restauration du site sont actuellement assurés par l'association de bénévoles « *Les Veilleurs du Fort* » et par le mécénat, qu'il suffira de développer. L'opportunité de l'acquisition de ce bien est unique. **L'acquisition ouvrira des perspectives pour la commune pour les décennies à venir.**

Le bien, évalué par les *Domaines*, est proposé au prix de 41 480€, après négociation d'un rabais de 15 % obtenu par Madame le Maire. Les travaux de mise en sécurité pourront être subventionnés par le DETR (subvention de l'Etat) dès le printemps 2026, selon l'engagement de l'Etat.

La commune a donc choisi d'exercer son droit de priorité pour l'achat de ce site, une décision unique avant que l'Etat ne lance un appel à concurrence pour tout autre acquéreur public ou privé dans les prochains mois.

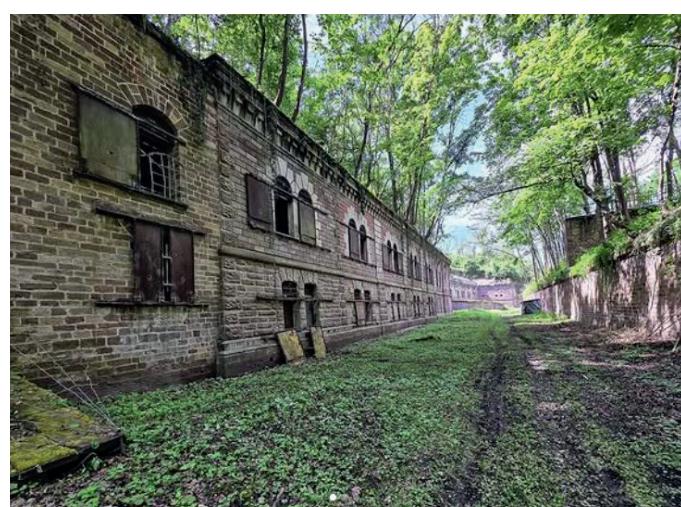
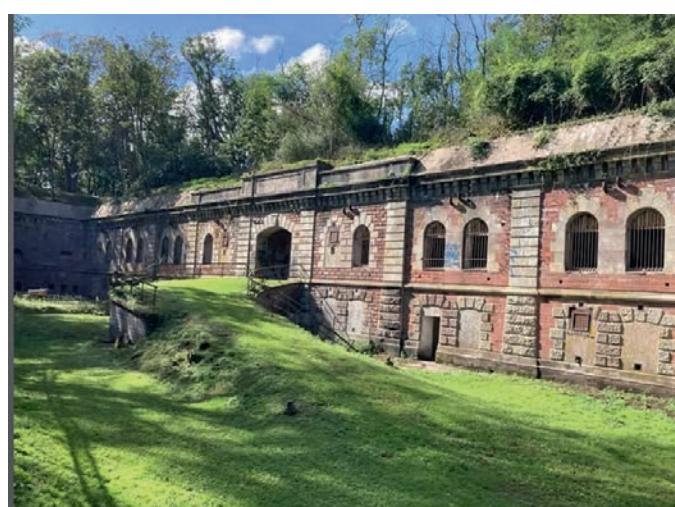
La prochaine mandature ayant d'autres projets prioritaires, notamment la réalisation de l'agrandissement du périscolaire, les coûts d'entretien et d'assurance pour la commune seront maintenus au minimum. *L'association des Veilleurs du Fort*, déjà très active sur le site, sera installée à Holtzheim et pourra faire appel à un bénévolat plus large auprès de la population de Holtzheim et alentours. De même, le mécénat déjà existant pourra être renforcé auprès des entreprises de Holtzheim.

À minima, le Fort Joffre sera **ouvert lors des Journées du patrimoine** afin que les habitants puissent découvrir et mieux comprendre l'histoire marquante de ce site à préserver. Il est également souhaitable que les futures municipalités aient la pleine maîtrise des équipements sur le ban communal pour éviter toute dégradation de ce patrimoine ou autres événements non contrôlés.

Cette question s'était déjà posée il y a trois ans, lorsque l'Etat avait envisagé l'installation d'un site d'hébergement d'urgence en toute proximité, projet heureusement abandonné.

L'acquisition du Fort Joffre a fait l'objet de polémiques à caractère électoral, alors que cela n'avait pas lieu d'être. Pour rappel, le projet d'agrandissement de l'école et du périscolaire avait été abandonné en janvier 2024 à l'unanimité du Conseil Municipal, compte tenu de la forte hausse des coûts de l'énergie et des matériaux. À l'unanimité, les élus ont décidé de ne recourir ni à des augmentations d'impôts, ni à un emprunt.

Ainsi, collectivement, il a été décidé de se concentrer sur le projet d'agrandissement du périscolaire avec l'accompagnement du CAUE (assistance à maîtrise d'ouvrage), qui a procédé à une nouvelle évaluation de l'infrastructure et de son coût. Il appartiendra à la prochaine municipalité de se prononcer sur ce projet essentiel.



>> COMMÉMORATION EN HOMMAGE aux incorporés de force



Le 25 août dernier, Pia Imbs, entourée d'**élus du conseil municipal**, rendait **hommage aux Holtzemer incorporés de force**, lorsqu'il y a 83 ans paraissait le décret, instaurant l'incorporation de force dans une Alsace-Moselle annexée. De nombreuses classes d'âge furent ainsi amputées ; amputée aussi, la vie de tant de familles. Que dire de ceux qui sont revenus, visiblement blessés dans leur chair et tous, toujours meurtris dans leur âme.

Souvenons-nous des « **Malgré-Elles** » que l'on peine à sortir de l'oubli.

La discréction avec laquelle elles sont évoquées ne doit pas occulter leur jeunesse sacrifiée.

Souvenons-nous aussi de celles et ceux qui, dès lors, se sont mobilisés pour organiser leur fuite afin de les soustraire à l'incorporation, car se posait à ces hommes le cruel dilemme : accepter de partir pour faire une guerre qui n'était

pas la leur, pour une patrie et une idéologie qui ne l'étaient pas davantage, ou rejoindre la clandestinité au risque d'exposer leur famille aux représailles du *Sippenhaft*.

Nous avons une pensée toute particulière pour ceux qui ne sont pas revenus, ensevelis quelque part loin de chez eux. Après tant d'années, ils ne sont plus que des noms inscrits sur un monument. Ils forment cependant un premier rempart, certes silencieux, contre la tentation de faire ressurgir les démons d'un passé qui n'est jamais révolu. Nous ne sommes nulle part à l'abri, aujourd'hui plus que jamais.

Ce passé douloureux a aussi laissé son empreinte dans la poésie alsacienne.

Poème de Raymond Matzen :
« Sie rueffe noch emol de Mamme ».

*Wenn d'Männer liede, gschlawe keje
Un bluetig uf em Schlachtfeld leje,
Wenn bleich si in de Tod nin rite,
Sich hewwe welle, d'Erd verkramme,
No denke si an d'Kinderzite
Un ruefe noch emol de Mamme.*

« Une dernière fois » : Texte français de Jean-Paul Gunsett

*Quand les hommes souffrent, quand ils tombent
Et restent étendus dans leur sang sur les champs de bataille,
Quand ils s'en vont, blêmes, au-devant de la mort,
Se dressant en vain, empoignant la terre,
Alors... ils se souviennent de leur enfance
Et une dernière fois appellent leur mère.*

>> JUMELAGE : Thé dansant

Un bel après-midi dansant sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié franco-allemande.



Le dimanche 12 octobre, la salle des fêtes de Willstätt-Sand a résonné au rythme des valses, marches, tangos et autres danses lors du thé dansant organisé dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Dès 14h30, la piste de danse n'a pas tardé à s'animer sous les notes entraînantes du groupe « **Duo-Hitmix** », qui a enchaîné les morceaux « classiques et populaires » avec talent.

Les danseurs et danseuses, de tous âges, ont partagé leur passion dans une ambiance détendue.



Entre chaque danse, les sourires se lisaient sur les visages et les éclats de rire résonnaient dans la salle.

Une restauration variée a été proposée par le « **Hanauer Musik- und Trachtenverein** », permettant à chacun de reprendre des forces entre deux morceaux, tout en échangeant autour d'une table conviviale.

Ce bel après-midi s'est achevé sur une note de joie et de satisfaction. Nous sommes repartis le cœur léger, les jambes un peu fatiguées, mais le sourire aux lèvres.

*Encore un grand merci
au « **Seniorenrat**
Willstätt » dirigé par
Nadia Mesmoudi et à
la ville de
Willstätt-Sand
pour cette
invitation !*



>> JUMELAGE : Sortie patrimoine

Holtzheim et Willstätt, sur les traces d'une histoire commune, celle des Hanau-Lichtenberg.



Les passionnés d'Histoire sont nombreux dans le Hanauerland outre Rhin. Le 18 octobre, **Catherine Lavergne** leur a donné l'occasion de découvrir le **musée du Pays de Hanau** ainsi que le **centre historique de Bouxwiller**, berceau des Lichtenberg qui au XV^e siècle ont uni leur destin à celui des Hanau – Babenhausen. Ainsi naquit la dynastie des Hanau – Lichtenberg dont notre région conserve encore de prestigieux édifices.

Les visites guidées ont enchanté les participants venus des communes du willstaettois ainsi que de Kork et Kehl. Les holtzheimois ont pu découvrir un beau coin d'Alsace parfois méconnu.

C'est dans la « **Bastberger Stüewel** » dont le nom évoque simultanément l'histoire géologique de la région et les légendes de sorcières que les visiteurs ont pu savourer la bonne cuisine du lieu dans une ambiance des plus conviviale.



Le succès de cette sortie commune laisse à penser qu'il y en aura certainement d'autres.

>> LA GRAVIÈRE EN ROSE : un engagement toujours plus fort



Octobre est désormais reconnu comme le mois de sensibilisation au cancer du sein, une période où la solidarité s'affiche en rose pour rappeler l'importance du dépistage précoce et du soutien aux malades.

L'édition 2025 de **la Gravière en rose** s'est déroulée le 11 octobre dans une ambiance à la fois conviviale et engagée. Fidèles au rendez-vous, les bénévoles plongeurs ont une nouvelle fois transformé le site en un lieu haut en couleur, offrant un accueil chaleureux, un échauffement dynamique et une collation bien méritée à l'issue de l'événement.

La commune a renouvelé son soutien en versant une contribution de **1 000 €** au Comité Bas-Rhin de la **Fédération Française des Études et Sports Sous-Marins (FFESSM)**, partenaire de longue date de l'événement. L'intégralité des

bénéfices a, comme chaque année, été reversée à **la Ligue contre le Cancer du Bas-Rhin**.

Cette année, **la vague rose** a rassemblé près de **120 participants**, parmi lesquels 75 randonneurs ont pris part à la marche santé organisée en collaboration avec **la FFRandonnée**. D'autres, plus téméraires, ont plongé avec enthousiasme pour porter le message de prévention jusque sous l'eau.

La commune tient à saluer l'implication de toutes les personnes mobilisées pour cette journée : bénévoles, partenaires, participants et donateurs. Grâce à vous, la Gravière en rose demeure un bel exemple de solidarité locale au service d'une cause universelle.





>> L'AMICALE DU DON DU SANG CLÔTURE L'ANNÉE **avec un moment à la fois solidaire et gourmand**

et vous donne rendez-vous pour sa dernière collecte le 18 décembre 2025 !

Venez donner votre sang et sauver des vies...

*Puis restez partager un repas festif, offert en remerciement
à tous les donneurs.*

Grâce à l'élan de générosité du **Conseil Municipal des Jeunes**, qui a collecté 420 € lors de la fête des aînés et de la chasse aux œufs, ce repas pourra être préparé par un traiteur. Une belle preuve que la solidarité n'a pas d'âge !

Nos deux collectes de printemps ont rassemblé moins de 100 participants... **Pour cette dernière de l'année, relevons le défi d'être nombreux et de terminer l'année ensemble dans la convivialité.**



Nous comptons sur vous !

Dates des prochaines collectes en 2026 :

Jeudi 23 avril 2026

Jeudi 18 juin 2026

Mercredi 16 décembre 2026

>> COLLECTE DE de la Banque Alimentaire



Après une année d'interruption due aux travaux de rénovation du magasin, un collectif de bénévoles se mobilise pour organiser

**la collecte de la Banque Alimentaire au Leclerc Express
les 28 et 29 novembre 2025.**

Si vous souhaitez rejoindre les **bénévoles** en assurant une permanence de **2 heures**, merci de contacter Hélène Fleurival qui coordonne l'organisation de cette action : helene.fleurival@holtzheim.fr

>> LA FÊTE DES AÎNÉS : **Dimanche 18 janvier 2026**

Le **dimanche 18 janvier 2026**, nous aurons le plaisir de vous retrouver à la **salle du Bruche** pour notre traditionnelle Fête des Aînés. Réservez dès à présent cette date dans vos agendas.

Cet événement s'adresse à toutes les personnes **âgées de 75 ans et plus**. Cette année, la classe d'âge née en **1951** se joint désormais à nous.

Dans les prochaines semaines, vous recevrez une invitation personnalisée pour partager ce moment chaleureux et convivial. Nous vous remercions de bien vouloir retourner le **coupon de participation**, qu'il soit positif ou négatif, dans les délais indiqués, afin de faciliter l'organisation de l'événement.

Le repas sera préparé par notre traiteur « **Saveurs & Délices** », toujours apprécié pour la qualité de sa prestation. Une animation musicale et divertissante agrémentera l'après-midi pour assurer une ambiance festive.

Pour les personnes dont l'état de santé ou la mobilité ne permet pas de participer au déjeuner, un **coffret** leur sera remis par les élus, le **samedi 24 janvier après-midi**.

Nous espérons vous retrouver nombreux afin de renouer avec ce moment de partage et de convivialité.

Le CCAS et toute son équipe organisatrice se réjouissent de vous accueillir à nouveau pour cette belle fête des aînés.



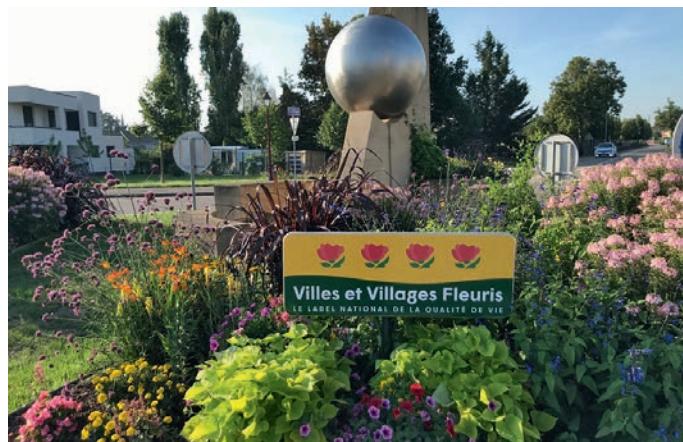
>> FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE : la 4^{ème} **fleur maintenue pour Holtzheim**

Le jury national des « **Villes et villages fleuris** » a effectué sa traditionnelle visite de la commune cet été. Le verdict est tombé fin septembre : la distinction au niveau **4 fleurs** est renouvelée pour notre village.

Pour rappel, ce label valorise une **démarche globale d'amélioration du cadre de vie** en intégrant des enjeux environnementaux majeurs : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

Ces initiatives contribuent également à la mise en valeur du patrimoine, à l'implication citoyenne et au renforcement de l'attractivité du village.

À ce titre, le jury souligne la **participation citoyenne des Holtzheimois** à la vie du village, lors des journées citoyennes, du Holtzeputz, de l'opération « *1 arbre 1 naissance* » ou de divers chantiers collectifs.



>> DÉPART À LA RETRAITE DE **Madame Véronique Auer en 2025** **et de Madame Catherine Lavergne en 2020**



La municipalité a tenu à inviter **l'inspectrice de la circonscription**, **l'ensemble du personnel enseignant**, **les ATSEM** ainsi que **les anciens directeurs** afin de rendre hommage à **Madame Véronique Auer**, Directrice de l'école élémentaire, à l'occasion de son départ à la retraite après 30 années passées à l'école.

Elle a accompagné le développement de l'école élémentaire, su gérer remarquablement l'équipe enseignante et entretenir d'excellentes relations avec la mairie.

Pour sa part, **Catherine Lavergne** a enseigné principalement à l'école maternelle pendant 29 ans. Elle a porté de nombreux projets éducatifs et, après son départ à la retraite en 2020 (non célébré en raison du COVID), a développé un projet de découverte de l'environnement et des milieux naturels. Depuis 2020, elle est conseillère municipale déléguée en charge du patrimoine.

Nous souhaitons à toutes les deux de beaux moments d'épanouissement et de repos.

>> BILAN DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX depuis le 1^{er} janvier 2025 au 1^{er} octobre 2025

Depuis le début de l'année, la municipalité poursuit ses efforts pour entretenir et améliorer les équipements du village. Plusieurs réalisations ont vu le jour dans différents domaines, au bénéfice de tous les habitants.

Écoles

L'entretien et le confort des établissements scolaires restent une priorité.

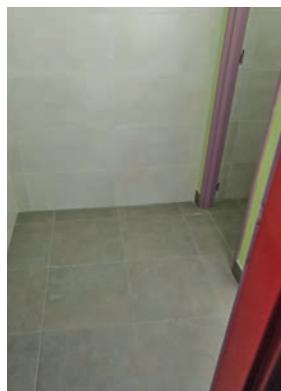
À la maternelle, des **brise-soleils** ont été installés (1 561 €) et le **chauffe-eau** a été remplacé (589 €).

À l'école élémentaire, d'importants travaux ont été réalisés : **isolation de la façade** (10994 €), **rénovation du sol de la salle informatique** (4 876 €) et **remplacement des conduits d'eau froide** (6 602 €).

Installations sportives

Au stade de football, plusieurs améliorations ont été apportées : **remplacement des colonnes de douches des vestiaires** (10 185 €), **travaux d'étanchéité du club house** (22 244 €) et **remplissage du terrain synthétique** (14 130 €).

À la **salle de la Bruche**, une porte a été créée dans le **hall de sport** (2 145 €) et le **chauffe-eau** remplacé (1375 €).



Autres bâtiments communaux

Au foyer Saint-Laurent, remplacement du chauffe-eau (1593 €).

À l'église, **installation de 2 récupérateurs d'eau de pluie** pour un montant de 4 616 €

La médiathèque s'est dotée de **nouveaux ordinateurs** (2813 €) et la **police municipale** d'un **ordinateur portable** (1238 €).

Patrimoine et cadre de vie

Un **columbarium** a été installé au cimetière (9 408 €).

L'opération « **Un arbre, une naissance** » s'est poursuivie avec un investissement de 1 888 €.

Enfin, la **borne de Koufra**, symbole du souvenir, a bénéficié de travaux pour un montant de 2 241 €.

Éclairage public

Une **rénovation complète de l'éclairage public** à Entzheim a été réalisée pour un montant de 37 860 €, afin d'améliorer la performance énergétique.

Au total, ces différents investissements représentent **136 250 €** déjà engagés par la commune en 2025.

Ils témoignent de la volonté constante de la municipalité d'entretenir le patrimoine communal, d'améliorer les conditions d'accueil dans les bâtiments publics et de préserver la qualité de vie de tous les habitants.



LIEU : sur le site du service technique,
rue de Lingolsheim.

NOVEMBRE :

DÉCHÈTERIE MOBILE : Samedi 15 novembre de 9h à 17h
SPÉCIALE VÉGÉTAUX : Samedi 29 novembre de 10h à 17h

COMPRENDRE LE STATIONNEMENT SEMI MENSUEL

Le stationnement semi-mensuel : EXPLICATION ET FONCTIONNEMENT

Le stationnement semi-mensuel, appelé « **stationnement unilatéral à alternance semi-mensuel** » est un stationnement réglementé. Il suit des règles bien précises définies par l'**Article R417-2 du Code de la route**. Cet article autorise les maires à établir une alternance du stationnement sur certaines rues de la collectivité afin de ne pas toujours encombrer le même côté de la rue.



Ce panneau indique que j'entre dans une zone où le stationnement se fait de façon alternée. Les véhicules sont donc autorisés à **stationner d'un seul côté de la rue pendant une partie du mois** :

- **Du 1^{er} au 15^e jour du mois**, les usagers sont uniquement autorisés à se garer du **côté des habitations avec des numéros impairs**.

- **Du 16 au 31 du mois**, ils doivent stationner du **côté des numéros pairs**.

Le changement de côté s'effectue le 15^e jour du mois ou le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h.

Comment faire si je stationne mon véhicule le 15 janvier ou le 31 janvier et que je le laisse toute la nuit ?

Vous devrez changer de côté entre 20h30 et 21h. Enfin, si le stationnement du côté autorisé n'est pas dans le sens de la circulation, vous devez opérer un demi-tour.

L'INTERDICTION semi-mensuelle de stationner

L'interdiction semi-mensuelle de stationner interdit le stationnement sur un seul bord de la chaussée sur une période précise. L'interdiction s'applique **du côté où le poteau est implanté et les dates sont précisées sur le panneau d'interdiction**. Attention, les jours mentionnés sont ceux du stationnement interdit.



Après le panneau suivant,
il est **interdit** de stationner
du 1^{er} au 15 du mois
du côté de la chaussée
où le panneau est implanté.



Après le panneau suivant,
il est **interdit** de stationner
16 au 31 du mois
du côté où se trouve le panneau.

Les interdictions de stationnement couvrent la zone se trouvant entre le panneau et la prochaine intersection. L'arrêt n'est pas interdit. Ce qui ne signifie pas que les usagers ont le droit d'y stationner en double file.

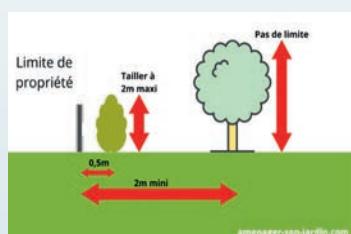
Sanctions encourues

Le conducteur ne respectant pas les règles du stationnement semi-mensuel encourt une contravention de 2^e classe :

- Amende forfaitaire de 35 €,
- Amende majorée de 75 €,
- Maximum de 150 €.

La contravention de 2^e classe correspond à l'infraction au **stationnement gênant**.

QUELLES DISTANCES ET HAUTEURS RESPECTER POUR LES PLANTATIONS À PROXIMITÉ DES PROPRIÉTÉS VOISINES ?



Vous pouvez planter un **arbre de plus de 2 mètres** à condition de respecter une distance minimale de **2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine**. Il n'existe pas de limitation de hauteur pour les arbres qui sont plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

Par contre, si **l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres**, vous devez respecter une distance minimale de **0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine**. La hauteur de la plantation se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre et la distance depuis le milieu du tronc de l'arbre.

Nous vous rappelons que vos plantations ne doivent pas déborder sur les propriétés voisines ni sur les voies publiques et qu'elles ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur si elles se trouvent à moins de deux mètres de la limite. (Cf. articles 671 à 673 du Code Civil).

>> HOLTZHEIM : UNE PLATEFORME COURRIER MODERNISÉE, moteur d'emplois et d'attractivité



La plateforme courrier de Holtzheim entre dans une nouvelle ère. Avec un projet ambitieux de **restructuration en plateforme multimodale**, ce chantier, doté d'un budget supérieur à 10 millions d'euros, témoigne d'un véritable investissement pour la commune et la région.

Aujourd'hui composée de deux volumes, une grande zone logistique et des bureaux, la plateforme va être entièrement réorganisée.

Au programme : modernisation des espaces, création de 148 places de stationnement équipées d'ombraries photovoltaïques, et sécurisation des accès, avec une attention renforcée portée à la fluidité des circulations et à la sûreté.

Mais ce projet ne se limite pas à valoriser les infrastructures : il s'inscrit aussi dans un **engagement fort pour l'environnement** avec des objectifs ambitieux de **labellisation E+C- et Biodivercity**, ainsi que la mise en place d'une palette végétale riche — mare à crapauds, ruches, jardin potager...

— pour favoriser la biodiversité tout en offrant un cadre de détente pour les salariés.

Sur le plan économique, le chantier génère également des retombées positives. **Plusieurs emplois seront créés**, renforçant le rôle de Holtzheim comme un territoire dynamique capable d'attirer et de fidéliser les talents. Cette nouvelle plateforme multimodale illustre parfaitement **l'attractivité durable de la commune**, qui allie qualité de vie et développement économique.

Par cette transformation, Holtzheim confirme sa place comme un acteur clé de la logistique moderne, tout en affirmant un développement respectueux de l'environnement et de ses habitants.



Clé de Sol à Holtzheim : Une offre exceptionnelle pour habiter ou investir



Bonne nouvelle ! Jusqu'à la fin de l'année, **Trianon Résidences** vous propose une offre exclusive sur les logements de son programme « Clé de Sol ».

Une opportunité unique pour permettre aux jeunes de s'installer durablement dans la commune, mais aussi pour offrir aux familles ou aux seniors une alternative confortable à la maison individuelle.

Pensée pour répondre aux besoins de tous, la résidence réunit des **maisons en duplex/triplex** et des **appartements du studio au 4 pièces**, tous dotés d'un **balcon, d'une terrasse ou d'un jardin privatif**.

Avec ses **2 382 m² d'espaces verts** et ses **42 arbres plantés**, « Clé de Sol » vous propose un cadre de vie paisible, verdoyant et proche de Strasbourg.

Labellisée « Bâtiment Sain », la résidence garantit une qualité de l'air intérieur optimale et des prestations de confort de haut niveau : **plancher chauffant, garages, carports individuels et local à vélos sécurisé.**

Un chantier qui avance sereinement :

Côté travaux, le programme progresse selon le calendrier établi.

Les bâtiments C et D sont désormais hors d'eau et hors d'air. La pose des tuiles et la réalisation des façades s'achèveront d'ici novembre. Les travaux intérieurs (plâtrerie, lots techniques, chapes) s'enchaînent, avec une livraison prévue dans les temps.



Saisissez cette opportunité avant la fin de l'année et habitez dans une résidence durable, moderne et conviviale à Holtzheim !

>> Etat civil

NAISSANCES

MISCHLER Milo 07/09/2025

DÉCÈS

MAURER Bruno	17/08/2025
ARLEN Henri	16/08/2025
WIOLAND Léa	01/09/2025
HAFNER Suzanne	01/09/2025
SCHUHLER Fernande	08/09/2025
HIRSCHNER Alphonse	09/09/2025
HOFFMANN Ernest	10/09/2025
IMBS Alice	18/09/2025

MARIAGES

SCHALCK Laurine et WAGER Florian 13/09/2025
MUSSABAYEVA Aliya et MARCHAL Jean-Marc 19/09/2025

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans	
BOTZ Francis	30/07/2025
KNOBLOCH François	26/08/2025
HEITZ Raymond	10/09/2025
85 ans	
SCHALCK René	31/07/2025
PETER Marie	18/08/2025
90 ans	
ZIRNHELD-MARX André	08/08/2025
ROLLING Marie	18/08/2025
Noces d'Or - 50 ans de mariage	
NEUBURGER Evelyne et Alain	10/07/2025
Noces de Diamant - 60 ans de mariage	
WELTZ Marie et Jean Pierre	07/08/2025



Grands anniversaires

Vous fêtez **un grand anniversaire**, 90 ans, 95 ans, 100 ans ou votre **anniversaire de mariage**, 50 ans, 55 ans, 60 ans...

Vous souhaitez la visite d'élus pour honorer cet évènement.

Contactez la mairie au **03 88 78 05 84** pour organiser cette rencontre.



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager sur la commune, nous nous en réjouissons.

Pensez à passer en mairie pour vous inscrire et accompagner votre installation.

Vous serez accueillis par Nadia et Hélène.

INFO

Le Holtzemer s'adresse à toutes les **ASSOCIATIONS**
qui souhaitent y voir figurer leurs **MESSAGES ET ACTUALITÉS**.

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel :
mairie@holtzheim.fr



>> LA SAISON ESTIVALE au Tennis Club de Holtzheim (TCH)

Retour sur notre Tournoi OPEN SENIOR 2025

Cette année, notre club a établi un record avec **172 joueurs et joueuses** inscrits dans les différentes catégories de notre tournoi : **Senior Dames (SD)- SD +45 - Senior Messieurs (SM)- SM +60 - Double Mixte.**

Nous sommes ravis de cet engouement et vous proposerons de nouvelles catégories lors de la prochaine édition !

Un grand merci à tous les participants pour leurs beaux combats, leur sportivité et leurs sourires.

Nous adressons également un immense **merci à tous les bénévoles du club et à leurs familles** pour leur présence et leur implication tout au long de ces trois semaines. Merci tout particulièrement à Marie-Claire, Hervé et Roby, présents tous les jours, à Mike pour l'entretien des terrains, et à Arnaud et Xavier, nos deux jeunes, pour leur motivation et leur précieuse aide au club pendant toute la durée du tournoi.

Les dates de la prochaine édition sont déjà fixées, avec encore de nouvelles catégories : **Double Messieurs et Double Dames.**

À retenir ! Du 1^{er} au 23 août 2026



>> BONNE PARTICIPATION à la 28^e Marche Populaire



L'Association SPORT ÉNERGIE HOLTZHEIM – SEH a organisé, le 5 Octobre 2025, sa 28^e Marche Populaire. C'est sous un temps maussade que les 480 marcheurs ont pris le départ sur l'un des trois circuits proposés de 5, 10 ou 20 km. Le parcours de 10 km les a menés jusqu'au château d'eau de Kolbsheim, en empruntant la montée de la forêt d'Achenheim, avant de revenir par Hangenbieten.

L'association remercie tous les Holtzemers qui ont participé et espère qu'ils ont passé une agréable journée.

Après l'effort, les marcheurs se sont retrouvés à la Salle de la Bruche pour un moment convivial autour d'un repas.

Au menu : jambon à l'os, knacks, salade mixte et leurs accompagnements. Les gourmands ont trouvé un stand de pâtisseries bien garni.



>> AS HOLTZHEIM : Bilan du début de saison 2025/2026

Équipe 1 (District 1)

Bon début de saison pour l'équipe fanion, avec 3 victoires et 1 nul en 4 matches.

Par ailleurs, le capitaine Alexis Paulus et ses coéquipiers ont disputé un 3^e tour de Coupe de France face à l'AS Still-Mutzig (Régional 1). Malgré une défaite 4-0, les Holtzheimois ont tenu tête à leurs adversaires pendant une mi-temps (0-0 à la pause). En Coupe d'Alsace, les Holtzheimois se sont imposés 3-0 sur la pelouse de Plobsheim. Franck Garcia et ses partenaires vont tenter de poursuivre sur cette très belle lancée !



Équipe 1 masculine saison 2025/2026



Yannick Prieto, l'entraîneur de Holtzheim (de dos) avec son homologue de Still/Mutzig et ancien entraîneur emblématique du Racing Club de Strasbourg, Jacky Duguépéroux



Le trio arbitral entouré des deux capitaines, Alexis Paulus (Holtzheim) et Thomas Schall (Still/Mutzig)



*Si vous souhaitez rejoindre le club,
veuillez contacter :*

Eric Lutz (président du club) :
06 08 06 79 46

Coralie Brubach (présidente des jeunes) :
06 19 45 25 88

Après le repas, le président **Jean-Marie BILLMANN** a accueilli Madame le Maire, **Pia IMBS**, ravie de se retrouver devant une salle comble à l'occasion de la remise des récompenses. Aux côtés de ses adjoints — **Bertrand FURSTENBERGER**, **Bruno MICHEL**, **Christian SUDERMANN** et **Chantal LÉONARD** —, elle a remis les coupes offertes par la Municipalité aux clubs et participants méritants. Ils ont notamment récompensé les clubs bien représentés de HOLVING (45 marcheurs), WESTHOUSE (32 marcheurs), NIEDERNAI les Cigognes d'Alsace (20 marcheurs) et SCHWEIGHOUSE (20 marcheurs), les marcheurs les plus jeunes et les plus âgés.

La coupe du **Crédit Mutuel Horizon**, fidèle partenaire de l'événement, a été remise au groupe de **M. Vincent SCHALCK** pour sa participation de 26 marcheurs.

En clôture, le président a adressé ses remerciements aux clubs, marcheurs, représentants de la Municipalité ainsi qu'aux **50 bénévoles** investis tout au long du week-end, avant de donner rendez-vous à tous le **4 octobre 2026** pour une nouvelle édition.



Pour toute information concernant les **Marches Populaires**, rendez-vous sur le site : www.ffsp.fr

Si vous souhaitez rejoindre notre association,
vous pouvez contacter son président,
Jean-Marie BILLMANN par E-mail bjmarie@free.fr
ou Tél. au **06 30 14 35 90**

>> VOGESIA HOLTZHEIM BASKET : Bilan du début de saison 2025/2026



Équipe 1 masculine saison 2025/2026

Équipe 1 masculine (Nationale 2)

La saison a démarré difficilement avec une élimination sur le parquet de Mulhouse/Pfastatt (Nationale 3) au premier tour du Trophée Coupe de France.

En championnat, l'équipe fanion affiche un bilan d'une victoire pour trois défaites après quatre journées. Après trois défaites consécutives, Thomas Pottier et ses coéquipiers ont enfin débloqué leur compteur en s'imposant face à Courbevoie. L'objectif est désormais de capitaliser sur ce succès et de faire en sorte que cette victoire face à Courbevoie soit la première d'une longue série.

Équipe 2 masculine (Prénationale)

L'équipe 2 masculine s'est inclinée sur le parquet de Weitbruch lors de la première journée, une équipe habituée aux joutes de

la Prénationale. Pierre-Louis Troussy et ses joueurs vont tout donner pour rebondir au plus vite. Après une intersaison mouvementée, marquée par une rétrogradation finalement annulée et la réorganisation des effectifs — l'équipe 3 de la saison passée prenant la place de l'équipe 2 —, l'objectif est clair : le maintien !

Équipe 3 masculine (Régionale)

Anciennement équipe 4 la saison passée, l'équipe 3 masculine a débuté sa saison par deux défaites à Lingolsheim puis à domicile face à Eckbolsheim. Comme pour l'équipe 2, le mot d'ordre de l'entraîneur Drazen Klaric et de ses joueurs est clair : le maintien.

Équipe 1 féminine (Prénationale)

Sous la houlette de Nicolas Pelz (également assistant de l'équipe 1 masculine), les joueuses ont débuté leur saison par une victoire à Ohnheim. L'objectif est de monter en Nationale 3.

Équipe 2 féminine (Division 4 départementale)

Désormais coachées par Pascal Heili, ancien entraîneur de l'équipe 1, les joueuses ont remporté leur premier match de la saison à Wolfisheim. L'objectif est de réaliser la meilleure saison possible, avec l'ambition de viser le podium, et pourquoi pas d'aller encore plus haut.

Equipes jeunes

Les équipes de jeunes ont également toutes débuté leur saison. L'objectif est de poursuivre leur progression sous la houlette de leurs entraîneurs, tout en gagnant en confiance au fil des victoires qui seront, on l'espère, nombreuses ainsi que les montées en fin de saison.



Le nouveau meneur de la Vogesia Holtzheim Basket, Gaël Marmillod



Mohamedou Sy, nouvel ailier fort de la Vogesia Holtzheim Basket. Il arrive de Dourges (Nationale 2).



Younes Abidallah (poste 4) arrive de la SIG Association (Nationale 3)



David Acker (pivot), effectue son retour à Holtzheim. Il a déjà porté les couleurs de la Vogesia de 2017 à 2018 puis de 2020 à 2022. Il arrive de l'Avenir Serreslousien Colombin Horsarrois (Nationale 2).

*Si vous souhaitez rejoindre le club
en tant que joueur, dirigeant, sponsor,
veuillez contacter :*

Michel Nopper (Président d'Honneur) : 06 11 52 43 80
Dany Kuntz (Président) : 07 61 70 97 44
Anthony Dejean (Club Entreprises Holtzheim) : 06 31 19 08 48
Damien Alison (Resp. de la section jeunes) : 06 03 54 40 58

15 novembre 2025

Organisé par le Comité des fêtes,
à l'auditorium de l'Espace Marceau

One Man Show de ALFONSO « LE COUSIN » (humour)



Découvrez le tout premier One Man Show d'Alfonso « *Le Cousin* »

Derrière ce One Man se cachent plusieurs Men / d'Alfonso mécanicien, à Alfonso chanteur, maître de chœur, animateur, commentateur, présentateur TV, éducateur, et plus récemment stand-upper.

Il a plus d'une corde à son arc, mais, au-devant de ses différentes facettes, vous trouverez toujours le même sourire lumineux et la même énergie, ainsi que son rire communicatif.

Fort de son expérience scénique en dirigeant la chorale des Gospel Kids, depuis plus de 20 ans, en allant de scènes en scènes à travers tout le Grand Est, de grandes salles de spectacle en plateaux TV, Alfonso vous présente son One Man Show pour partager ses anecdotes les plus drôles !

A travers toutes ses aventures vécues, Alfonso « *Le Cousin* », vous emmènera dans sa folie humoristique, pour que vous puissiez en ressortir le cœur léger et rempli de joie...

Soyez prêts car comme le dit sa devise : « *le Sourire c'est... gratuit !!!* »

Ouverture des portes à 20h. Début du concert spectacle à 20h30. Participation libre avec chapeau à la sortie.

Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr

Samedi 13 décembre 2025

Organisé par le Comité des Fêtes,
à l'auditorium de l'Espace Marceau

Concert du Groupe VELVET HOURS MIGUEL RUIZ et SAORI JO (Blues, Soul & Jazz)

SAORI JO, pianiste - chanteuse et MIGUEL RUIZ, guitariste - chanteur, portés par une complicité rare et une grâce musicale naturelle, dévoilent leurs Velvet Hours.

Dans un esprit feutré et raffiné, le duo navigue entre jazz langoureux, blues sensible et soul lumineuse. Chaque morceau devient un dialogue subtil entre la sensualité de la voix et des mélodies suaves de la guitare.

Les Velvet Hours, ambiances tamisées et intemporelles, offrent au public une parenthèse vibrante et délicate, pour l'élégance d'un cocktail, pour un instant suspendu d'une réception distinguée.

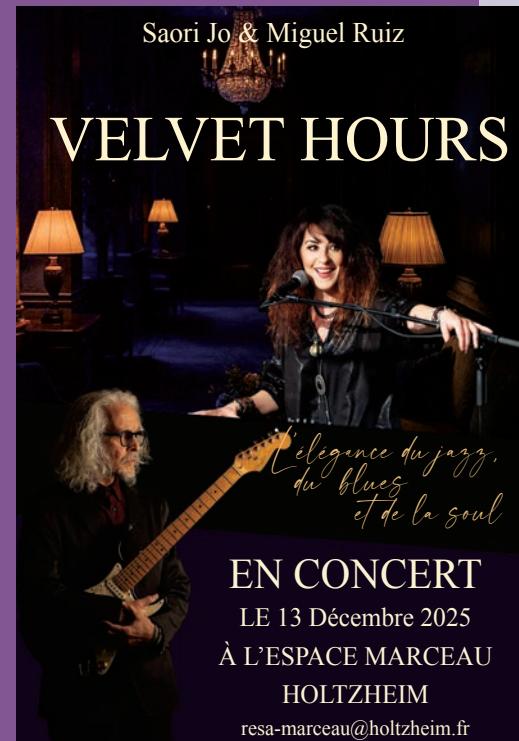
ET QUAND LA NUIT S'EMBRASE... Lorsque la dernière minute lounge s'écoule...

Le diable se réveille et les VELVET HOURS vous entraînent volontiers pour un *after* plus torride !
Le groove se libère pour faire monter la température ...

Pour cette soirée, Miguel et Saori Jo seront accompagnés par Axelle Charlie à la Basse et Nicolas Chauvet à l'Harmonica.

**Ouverture des portes à 20h. Début du concert spectacle à 20h30.
Participation libre avec chapeau à la sortie.**

Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr



GRATUITÉ DE LA CARTE PASS'RELLE

Dès le 1^{er} janvier, la médiathèque passe, comme toutes les médiathèques du réseau Pass'relle, à la gratuité pour tous.

Cela signifie que nos usagers déjà enregistrés dans notre base basculeront tous en abonnement gratuit, sans démarche de leur part. Leur carte Pass'relle reste valable et sera à renouveler gratuitement tous les ans dans la ou les bibliothèques de leur choix comme précédemment.

Pour ceux qui ne fréquentent pas encore la médiathèque, ce sera le moment de venir la découvrir et de vous inscrire en famille !

Les conditions de prêt restent les mêmes, à savoir, 10 livres, 2 jeux de société, 8 DVD, 8 CD et 4 partitions de musique par carte et pour un mois. L'accès à nos animations est gratuit.

Pour fêter cette bonne nouvelle, nous vous proposons de tous nous retrouver le **samedi 24 janvier de 9h à 17h** pour une

journée portes ouvertes festive. Des animations, des ateliers, un spectacle jeune public et de nombreuses surprises vous attendent. Bloquez la date, nous comptons sur vous ! Ce sera aussi l'occasion de faire connaissance avec l'équipe et de vous inscrire !

UNE NOUVELLE BÉNÉVOLE À LA MÉDIATHÈQUE



Une nouvelle bénévoile rejoint l'équipe de la médiathèque ! **Meri Badalyan** est une artiste plasticienne habitant Holtzheim depuis plusieurs années. Elle mettra en pratique ses compétences en proposant des animations pour les enfants et pour les adultes, en réparant les documents abîmés, mais également en participant à diverses missions internes. Bienvenue à elle !

UN NOUVEL ATELIER À DESTINATION DES SENIORS OU DES AIDANTS !



Atelier sur l'accessibilité animé par **Morgane COTINET**, ergothérapeute diplômée, installée à Holtzheim.

Atelier accessibilité :

Comment rendre son logement plus sécurisé et fonctionnel pour son quotidien ? L'ergothérapeute Morgane Cotinet vous propose deux séances pratiques autour des principes clés de l'accessibilité du logement et les solutions pour gagner en autonomie chez soi. N'hésitez pas à venir avec vos questions et photos afin de repartir avec des pistes concrètes pour améliorer votre logement !

Les mardis 25 novembre et 9 décembre de 17h à 18h30. Public adulte, sur inscription.

ANIMATIONS CULTURELLES DE LA Médiathèque

Retrouvez toutes les infos actualisées sur notre portail :
mediatheque-holtzheim.fr

Novembre 2025

MARDI

4 NOVEMBRE à 17h

MÉDIATION NUMÉRIQUE

Atelier animé par Éric Ritter « Séance ouverte questions/réponses ». Public adulte, sur inscription.



MERCREDI

5 NOVEMBRE à 10h

PETITS LECTEURS

Histoires et musique pour les petites oreilles jusqu'à 3 ans, sur inscription.

MERCREDI

5 NOVEMBRE à 15h

LECTURE POUR LES 9-12ANS

Dans le cadre du prix UNICEF, venez découvrir les droits des enfants et élire votre livre préféré parmi la sélection !

MERCREDI

12 NOVEMBRE à 9h30

ATELIER "ÉVEILLONS-NOUS ENSEMBLE !"

Le relais Petite Enfance de Holtzheim et la médiathèque vous proposent un atelier d'éveil Parents/Enfants animé par Laetitia KLEINWAECHTER, éducatrice spécialisée, de Perles en Eveil. Tout public parent-enfants jusqu'à 6 ans, sur inscription.

VENDREDI

7 NOVEMBRE de 9h45 à 11h30

MATINÉE PROS DE LA PETITE ENFANCE

Accueil et animation pour les assistantes maternelles et les crèches. Sur inscription.

ANIMATIONS CULTURELLES DE LA Médiathèque

Retrouvez toutes les infos actualisées sur notre portail :
mediatheque-holtzheim.fr

Novembre 2025

MARDI

18 NOVEMBRE à 20h

SPECTACLE

Dans le cadre du Festival Décodage : « *Pass si net* » par la compagnie

Tadam Impro. Un spectacle immersif et interactif !

Rumeurs, inbox, réseaux sociaux, identité numérique...

Et si vous pouviez arrêter le temps, entrer dans une scène, changer le cours des choses, tester une autre façon de faire ? Avec la compagnie Tadam Impro, entrez dans le vif du sujet : ce n'est pas juste un spectacle. C'est une expérience participative. Inspiré du théâtre forum, ce format original vous plonge dans des situations percutantes autour des médias, de l'information et de nos responsabilités numériques. Décryptez une fake news. Mettez-vous dans la peau d'un lanceur d'alerte. Questionnez votre image en ligne. Venez jouer, débattre, agir ! Un moment vivant pour réfléchir ensemble, se surprendre, et peut-être... changer un peu le monde.

Durée 1h30. **Tout public à partir de 12 ans**, sur inscription.

MERCREDI

26 NOVEMBRE à 9h30



CAFÉ DES PARENTS

Le Relais Petite Enfance, en partenariat avec la médiathèque, vous propose un "Café des parents" animé par **Rachel DIETRICH**, coach en relations familiales et intimes.

Thèmes abordés de la naissance à l'adolescence.

La présence des bébés est possible, à signaler lors de l'inscription.

VENDREDI

28 NOVEMBRE à 15h



CAFÉ AUX LIVRES

Un échange et une **présentation de nos coups de cœur** pour cette rentrée !

Public ados/adulte, sur inscription.

Décembre 2025

MARDI

2 DÉCEMBRE à 17h



MÉDIATION NUMÉRIQUE

Atelier animé par **Éric Ritter** « *Notions sur Internet et son fonctionnement* ».

Public adulte, sur inscription.

MERCREDI

3 DÉCEMBRE à 15h



CINÉ FAMILLE

Enfants accompagnés d'un parent. Se renseigner à la médiathèque sur le film et l'âge recommandé. L'inscription n'est pas indispensable.

MARDI

9 DÉCEMBRE à 17h

ATELIER ERGOTHÉRAPIE

« Comment rendre son logement plus sécurisé et fonctionnel pour son quotidien ? » animé par l'ergothérapeute **Morgane Cotinet** Public adulte sur inscription.

MERCREDI

10 DÉCEMBRE à 15h

SPECTACLE MUSICAL

Les élèves de l'école de musique intercommunale de Holtzheim et Wolfisheim ainsi que la médiathèque vous proposent un spectacle de Noël... en musique ! **Tout public à partir de 6 ans**. Sur inscription.

MERCREDI

19 NOVEMBRE à 10h

LECTURE POUR LES 6-8 ANS

Dans le cadre du prix **UNICEF**, venez découvrir les **droits des enfants** et élire **votre livre préféré** parmi la sélection !

VENDREDI

21 NOVEMBRE à 17h

ATELIER INITIATION AU CROCHET

Atelier animé par **Gabrielle Heintz**. Public adulte et adolescent dès 12 ans, sur inscription.

MERCREDI

19 NOVEMBRE à 15h



CINÉ FAMILLE

Enfants accompagnés d'un parent.

Se renseigner à la médiathèque sur le film et l'âge recommandé.

L'inscription n'est pas indispensable.

MARDI

25 NOVEMBRE à 17h

ATELIER ERGOTHÉRAPIE

« Comment rendre son logement plus sécurisé et fonctionnel pour son quotidien ? » animé par l'ergothérapeute **Morgane Cotinet** Public adulte sur inscription.

VENDREDI

28 NOVEMBRE à 20h

CONFÉRENCE

« *Si on ne punit pas, on fait quoi ?* » présentée par **Roseline ROY**, diplômée en éducation et en psychologie et directrice de la maison d'édition *Aux Éditions du Phare* ;

Comment les enfants réagissent-ils à la punition ? Est-il nécessaire d'utiliser la punition comme méthode de discipline ? Les adultes se rendent bien compte que l'obéissance obtenue à force de punition n'est efficace qu'à court terme. Souvent l'enfant puni recommence ou devient de plus en plus agressif, ce qui fait qu'on se retrouve à discipliner sans cesse les mêmes enfants ! Nos méthodes habituelles ne fonctionnent pas et surtout, elles affectent négativement l'estime de soi des enfants. Il existe des alternatives qui permettent aux adultes d'exprimer leur forte désapprobation sans blesser l'estime de soi, tout en encourageant les enfants à assumer la responsabilité de leurs comportements.

Public adulte sur inscription.

La médiathèque sera fermée

du mardi 23 décembre 2025 au samedi 03 janvier 2026 inclus

MERCREDI

3 DÉCEMBRE à 10h

PETITS LECTEURS

Histoires et musique pour les petites oreilles **jusqu'à 3 ans**, sur inscription.

VENDREDI

5 DÉCEMBRE à 9h45

MATINÉE PROS DE LA PETITE ENFANCE

Accueil et animation pour les assistantes maternelles et les crèches. Sur inscription.

MERCREDI

10 DÉCEMBRE à 9h30

ATELIER "ÉVEILLONS-NOUS ENSEMBLE !"

Le relais Petite Enfance de Holtzheim et la médiathèque vous proposent un atelier d'éveil *Parents/Enfants* animé par **Laetitia KLEINWAECHTER**, éducatrice spécialisée, de Perles en Eveil. **Tout public parent-enfants jusqu'à 6 ans**, sur inscription.



MERCREDI

17 DÉCEMBRE à 10h

SPECTACLE DE NOËL

Dans le cadre de la *caravane des contes*, « *Justine chante Noël à DOONOF* » par la Cie Bas Les Pat'Hibulaire. **Tout public à partir de 4 ans**. Sur inscription. Durée : 50 min.

CALENDRIER DES manifestations

Novembre 2025

SAMEDI

8 NOVEMBRE à 20h

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Liévin

Organisé par Vogesia basket - Salle des Sports

VENDREDI - SAMEDI

28-29 NOVEMBRE

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Leclerc Express

MARDI

11 NOVEMBRE à 10h45

CÉRÉMONIE 11 NOVEMBRE

Organisé par la Commune

Monument aux morts, place De Gaulle

SAMEDI - DIMANCHE

15-16 NOVEMBRE

COMPÉTITION GR

Organisé par Vogesia GR - Hall des Sports

SAMEDI

29 NOVEMBRE à 20h

BASKET NATIONALE 2

Holtzheim - Reçy

Organisé par Vogesia basket - Salle des Sports

SAMEDI - DIMANCHE

29-30 NOVEMBRE à 16h

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par la Commune

Place du Lt Lespagnol

LES FÊTES DE NOËL APPROCHENT À GRANDS PAS !

Cette année, à l'occasion du concert du **samedi 29 novembre à 19h**,

nous aurons le plaisir d'accueillir, à l'église Saint-Laurent, l'orchestre d'accordéons STACCATO de Lampertshiem.

Composé de 12 musiciens de tous âges, à travers un répertoire original.

Venez nombreux partager ce moment musical unique !



Décembre 2025

JEUDI

18 DÉCEMBRE de 17h à 20h

DON DU SANG

Organisé par la Commune - Foyer St Laurent



L'AMICALE des aînés

CAFÉ/JEUX • KAFÉ KRENSEL • JEUX DE SOCIÉTÉ, CARTES, etc...

Salle des associations (Salle de la Bruche) :

Les jeudis 6 et 20 novembre de 14h30 à 17h30 - Les jeudis 4 et 11 décembre de 14h30 à 17h30

*Nous proposons de véhiculer les personnes qui désirent venir aux activités de l'Amicale des Aînés (jeux).
À préciser au moment de l'inscription auprès de Fabienne Uhlmann au 06 17 94 32 14.*

